



CEEAC

ECCAS

REUNION CONJOINTE DES MINISTRES EN CHARGE DES FORETS, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PLANIFICATION DES ETATS MEMBRES DE LA
CEEAC SUR LA CONCERTATION POUR L'AFFECTATION D'UNE PARTIE DES
ALLOCATIONS CONCESSIONNELLES DU 15^{ème} CYCLE DU FONDS AFRICAIN
DE DEVELOPPEMENT (FAD-15) ET AUTRES GUICHETS AU FINANCEMENT DE
LA 2^{ème} PHASE DU PROGRAMME D'APPUI A LA CONSERVATION DES
ÉCOSYSTEMES DU BASSIN DU CONGO (PACEBCO-2)



Par visioconférence

Le 17 juillet 2020

OSW

1. Il s'est tenu par visioconférence le 17 juillet 2020, la réunion conjointe des Ministres en charge des Forêts, de l'Environnement et de la Planification des Etats membres de la CEEAC sur la concertation pour l'affectation d'une partie des allocations concessionnelles du FAD-15 et des autres guichets au financement de la 2^{ème} phase du Programme d'Appui à la Conservation des Écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo-2).
2. L'objectif de cette réunion était de statuer sur les modalités d'affectation d'une partie des allocations concessionnelles du FAD-15 et des autres guichets des Etats membres de la CEEAC au financement de la deuxième phase du Programme d'Appui à la Conservation des Écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo-2).
3. La rencontre des Ministres a été précédée les 15 et 16 juillet 2020 par la réunion des experts.
4. Ont pris part aux travaux, les Ministres des Etats membres de la CEEAC ci-après :
 - La République d'Angola ;
 - La République du Cameroun ;
 - La République Centrafricaine ;
 - La République du Congo ;
 - La République Démocratique du Congo ;
 - La République Gabonaise ;
 - La République de Guinée Equatoriale ; et,
 - La République du Rwanda.
5. Y ont également pris part, les Représentants de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et de la Banque Africaine de Développement (BAD).
6. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le **Pr. Lee J.T. WHITE**, Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat, des Objectifs de Développement Durable et du Plan d'Affectation des Terres de la République Gabonaise. Elle a été marquée par trois interventions notamment celles de :

- 6.1. **Monsieur Robert MASUMBUKO**, Responsable Pays de la BAD au Gabon, Représentant **Monsieur AKINWUMI ADESINA**, Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement ;
- 6.2. **Madame Marie Thérèse Chantal MFOULA**, Secrétaire général Adjoint de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale en charge du Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire (SGA/DIPEM), Représentant **Son Excellence l'Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI**, Secrétaire général de la CEEAC ; et,
- 6.3. **Pr. Lee J.T. WHITE**, Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat, des Objectifs de Développement Durable et du Plan d'Affectation des Terres de la République Gabonaise.
7. Les différentes interventions ont mis en exergue l'importance de développer des programmes sectoriels communautaires structurant en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles pour soutenir la préservation des forêts du Bassin du Congo et salué les importantes réalisations faites dans le cadre de la première phase du PACEBCo. Ces réalisations ont touché tous les Etats membres de la CEEAC bénéficiaires et leur valorisation demeure une préoccupation majeure.
8. Les intervenants ont également insisté sur la nécessité pour la CEEAC de poursuivre son mandat de coordination de toutes les initiatives sous régionales en matière de gestion des ressources naturelles qui lui a été confié par les Etats membres.
9. A cet effet, ils ont reconnu que les résultats encourageants de la Phase 1 du PACEBCo témoignent du dynamisme de ce dispositif de coordination sur les questions liées à la valorisation de la biodiversité, la conservation, le développement local, la lutte contre les changements climatiques et l'exploitation durable des forêts denses humides tropicales.
10. Ils ont rappelé que ces forêts se situent au cœur de nombreux enjeux dont la portée touche de multiples acteurs, que ce soient les populations autochtones, locales, riveraines, les collectivités

territoriales, les administrations locales, les opérateurs économiques, les consommateurs urbains ou encore les organisations non gouvernementales. Le Bassin du Congo représente le deuxième poumon de la terre après l'Amazonie avec une superficie de 300 millions d'hectares. Son rôle de stockage du carbone à travers, entre autres les tourbières, est à ce titre essentiel dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique.

11. Les différentes personnalités ont salué l'organisation de cette réunion conjointe initiée par le Secrétariat général de la CEEAC en collaboration avec la République Gabonaise à travers le Ministère en charges des Eaux et des Forêts. Elles ont ensuite remercié la Banque Africaine de Développement pour son appui constant dans la gestion durable des forêts du Bassin du Congo et salué l'engagement du Président du Groupe de la BAD dans sa détermination à continuer de soutenir les Etats membres de la CEEAC à travers des programmes structurants pour la préservation et la conservation durable des ressources naturelles du Bassin du Congo.
12. Enfin, les intervenants ont apprécié et reconnu unanimement l'engagement constant de **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la CEEAC qui a fait de la question de préservation et de conversation du Bassin du Congo une préoccupation personnelle à travers le pilier « Gabon vert » du Plan Stratégique du Gabon Emergent.
13. Les Ministres ont examiné et adopté leur ordre du jour sans amendement ainsi qu'il suit :
 - Lecture du Rapport des travaux des Experts ;
 - Note d'information sur les acquis du PACEBCo 1 dans chaque Etat bénéficiaire ;
 - Note d'information sur le PACEBCo 2 ;
 - Examen du mécanisme de financement du PACEBCo 2 et l'engagement des Etats membres de la CEEAC ;

- Examen des recommandations et de la feuille de route ; et,
- Adoption du Communiqué Final ;
- Divers.

14. Le Bureau mis en place pour la conduite des travaux de la réunion a été constitué comme suit :

- Président : **Monsieur Severin MAYOUNOU**, Ministre Délégué auprès du Ministre en charge des Eaux et des Forêts de la République Gabonaise ;
- 1^{er} Vice-Président : **Maitre Claude NYAMUGABO BAZIBUHE**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Démocratique du Congo ;
- 2^{ème} Vice-Président : **Monsieur Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun ;
- 1^{er} Rapporteur : **Madame Rosalie MATONDO**, Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo ;
- 2^{ème} Rapporteur : **Monsieur Jean Pierre MUGABO**, Directeur général de l'Agence chargée des Forêts de la République du Rwanda.

Le Secrétariat des travaux a été assuré par le Secrétariat général de la CEEAC.

A. Lecture du rapport des Experts

15. Les Ministres ont pris acte du Rapport, félicité les Experts pour la qualité du travail rendu et endossé les recommandations.

B. Note d'information sur les acquis du PACEBCo 1 dans chaque Etat bénéficiaire

16. Les Ministres ont pris acte de la note d'information présentée par la SGA DIPEM et relevé certaines préoccupations ayant impacté la performance du Programme notamment : la faible appropriation par les bénéficiaires, l'absence d'étude de faisabilité, des enquêtes pays, la situation de référence ainsi que la préoccupation portant sur le

edw

financement des infrastructures rétrocedées alors que non encore achevées.

C. Note d'information sur le PACEBCo 2

17. Les Ministres ont pris acte de la note d'information présentée par la SGA DIPEM et souhaité qu'une évaluation préalable puisse être réalisée avant le démarrage effectif du Programme à la lumière des informations fournies par les différents rapports d'achèvement et de clôture de la phase 1.

D. Examen du mécanisme de financement du PACEBCo 2 et engagement des Etats membres de la CEEAC

18. Les Ministres ont examiné et donné leur accord de principe sur le mécanisme de financement du PACEBCo-2, sous réserves des recommandations suivantes :

- Procéder, avec l'appui de la BAD, à une évaluation préalable du Programme PACEBCo 2 en vue d'avoir les coûts réels et permettre ainsi aux Etats membres bénéficiaires de s'engager et d'y apporter leurs contributions financières sur les allocations concessionnelles du FAD-15 et des autres guichets ;
- Mettre en place une équipe comprenant les Experts des Etats membres en vue de participer à tout le processus de l'évaluation et de formulation du PACEBCo 2 ; et,
- Prendre des mesures pour améliorer l'appropriation politique et technique par les bénéficiaires des acquis du PACEBCo 1 et des réalisations futures dans le cadre du PACEBCo 2.

E. Examen des recommandations et de la feuille de route

19. Les Ministres ont endossé les recommandations et la feuille de route post-Libreville. En outre, ils ont amélioré la chronologie des activités de la feuille de route notamment en priorisant les activités de la phase d'évaluation du Programme, conditions préalables des engagements des Etats membres de la CEEAC.

F. Divers

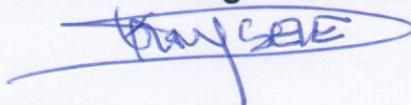
20. Les Ministres ont pris acte de la communication faite par le Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo sur la nécessité d'un appui de la BAD pour la préparation du Projet Régional Readiness pour l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo à soumettre au Fonds Vert Climat. Ils ont instruit le Secrétariat général de la CEEAC et le Secrétariat exécutif de la COMIFAC de travailler en étroite collaboration avec la République du Congo pour le montage dudit Projet.

G. Adoption du Communiqué final

21. Les Ministres ont examiné et approuvé le Communiqué Final et donné mandat au Président de Séance de le parapher au nom des Ministres en charge des Forêts, de l'Environnement et de la Planification des Etats membres de la CEEAC, compte tenu de la situation exceptionnelle dans laquelle cette réunion a été organisée.
22. Au terme des travaux, les Ministres en charge des Forêts, de l'Environnement et de Planification des Etats membres de la CEEAC ont exprimé leur profonde gratitude à Son Excellence Monsieur **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, Président en Exercice de la Communauté, pour son engagement dans la lutte contre le changement climatique et la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo.
23. Les Ministres ont renouvelé leurs sincères remerciements à la BAD pour ces divers appuis au profit des Etats membres de la CEEAC et au Secrétaire général de la CEEAC pour les dispositions techniques et logistiques ayant permis la bonne organisation de cette réunion.

Fait à Libreville, le 17 juillet 2020.

Le Président de Séance,
Pour le Ministre en charges des Eaux et des Forêts



Monsieur Severin MAYOUNOU,
Ministre Délégué, République Gabonaise